

REUNION DE BUREAU DU C.I.F.

JEUDI 19 MAI 2011

Membres présents :

Mrs P.ROY, J. REGNIER, R.GRENIER, C.DAGUE,G. PHILIPPE, C. CRAMETE

Invité: Mr F. COQUOZ

Absent excuse: Mr J.P. PEGURRI.

La séance est ouverte à 17h.

Adoption du Procès Verbal de la réunion du 09 Mars 2011

La séance est ouverte par un hommage envers Mr DESSUS (US Domont) et Mr G. SIMON (ancien Président Fédéral) décédés récemment.

Le Président fait part de la dernière situation connue en matière de licences sur le plan National et Régional :

Au 16 Mai, la progression du nombre de licenciés est de +3,03% sur l'ensemble du territoire et de + 0,96% en Ile de France avec deux Départements en augmentation de 6% pour les Yvelines et 3% pour le Val d'Oise. L'espoir Fédéral de parvenir aux 110.000 licences en 2011 est toujours envisageable.

Le 14 Avril dernier une délégation du Comité Régional était reçue au Conseil Régional Ile de France afin de concrétiser et faire la mise au point sur différents sujets comme la convention annuelle, les chèques Transports, les aides mises en place pour l'installation de nouvelles pistes de BMX et l'aménagement de celles existantes. Un cahier des charges de l'organisation des Championnats Européens de BMX, en Avril 2012a été présenté en vue d'une aide financière.

Le principe actuel du « Club référent » est maintenu en 2012, mais sera remplacé dès 2013 par une aide dite « club Formateur », selon des critères en cours d'étude.

En Ile de France il est confirmé l'annulation de l'étape de l'épreuve « Hexagonal VTT » ainsi que le Trophée Val d'Orge en cyclo-cross.

Le club de Montgeron-Vigneux à fait part de sa candidature pour l'organisation des Championnats Régionaux de Cyclo-Cross 2012. La date limite de dépôt de candidature est fixée au mois de Janvier 2012.

Challenges du CIF : Suite à la visite du site proposé par Mr R. TURGIS (US Métro-Transports), accord est donné pour cette organisation. Le règlement spécifique de cette journée sera adapté au site retenu.

Le Trésorier Général, Mr J. REGNIER, relate la situation financière du Comité Régional avec les éléments en sa possession et pouvant être pris en compte à cette période de la saison. Néanmoins il souligne que la ligne « Produits » est en augmentation de 9,36% , la ligne « Dépenses » + 4,81%, tenant compte d'une forte augmentation des frais bancaires (+25%),

lés à la perception tardive de différentes subventions, comme cela avait été dit en fin d'année 2010.

Intervention de Mr F. COQUOZ (CTR) :

Dans l'ensemble, l'équipe Juniors du Pôle Ile de France, acquiert de bons résultats dans les épreuves Nationales. Par contre, l'équipe « Sélection Régionale Juniors » ne donne pas les résultats escomptés, surtout par un manque de présence régulière des licenciés retenus en début d'année.....Faut-il maintenir cette opération ?.

Il y avait beaucoup d'espoir depuis une année sur la création de pistes de BMX dans différentes communes Franciliennes, malheureusement il semble que les difficultés budgétaires actuelles publiques, contraignent le report d'une majorité de ces réalisations.

Intervention de Mr G. PHILIPPE (BMX) :

Le Pôle Régional BMX accueillera 8 pilotes au CREPS de Chatenay- Malabry et sur la piste de Massy pour la partie sportive.

Le Président de la commission BMX marque une certaine inquiétude sur le devenir de quelques clubs de la spécialité du fait de la mise en place, dès 2012, de deux niveaux Elite au plan National.

Intervention de C. CRAMETE (Route) :

Le Championnat Régional de la catégorie Juniors est limité à certains coureurs en fonction de leurs résultats. Le Président de la commission de la route, souhaite une participation libre de l'ensemble des Juniors Franciliens. Les arguments présentés sont :

- Le nombre restreint de Juniors en Ile de France (148),*
- Le peu d'organisations réservées à cette seule catégorie.*

Le Président Régional soumettra ce souhait à l'ensemble des Membres du bureau Régional pour un vote par consultation électronique.

Si le projet devait être adopté, le détail d'organisation de l'épreuve concernée sera modifié en conséquence.

La séance est levée à 20h.

Le Secrétaire de la réunion : C. CRAMETE